



ANALYSE

2015/24

PARIS CLIMAT 2015 - COP21- LE SOMMET DE LA DERNIÈRE  
CHANCE POUR LE CLIMAT ?

## Paris Climat 2015 - COP 21 – le sommet de la dernière chance pour le climat ?

La 21<sup>ème</sup> conférence climat, appelée aussi Paris Climat 215 aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 lors de la 19<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le projet est d'aboutir à un accord international contraignant sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C mais cela sera-t-il possible ? Les gouvernements oseront-ils prendre les engagements nécessaires pour arriver à ce résultat ?

*Au moment de poster cette analyse nous sommes en Belgique au degré 4 du niveau de la menace terroriste, la France est en état d'urgence suite aux tragiques événements du 13 novembre. La COP21 sera sans doute soumise à des mesures très strictes de sécurité et toute la mobilisation autour des enjeux de la Conférence, tant de la part des Etats que de la société civile en sera affectée. Toutefois, cela ne remet pas en cause les enjeux du réchauffement climatique et de l'urgence de ce débat.*

Lors de la conférence de Lima « COP20 » en décembre 2014, la communauté internationale s'est accordée sur un avant-projet de texte pour l'accord de Paris. Tout au long de l'année qui a suivi, les différentes parties ont été invitées à envoyer leurs propositions et à confirmer que le périmètre de l'accord devrait traiter aussi bien de l'atténuation de l'impact du dérèglement climatique, de l'adaptation à celui-ci et des moyens de mise en œuvre du futur accord.

Les Etats ont donc été sollicités à soumettre leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, engagements prévisionnels qui sont contenus dans des projets de contribution déterminés au niveau national (Intended Nationally Determined Contributions – INDC).

L'ensemble des travaux d'élaboration du futur accord qui devrait être adopté lors de la conférence de Paris a été mené au sein du groupe de travail de la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP). Les co-présidents de ce groupe de travail jouent un rôle clé pour la réussite du processus, en lien étroit avec le Secrétariat de la CCNUCC et le pays qui assume la présidence de la conférence, la France. Ils cherchent à tenir compte des vues de toutes les parties qui sont placées sur un pied d'égalité. Ceci est réellement une avancée que l'on peut estimer intéressante : alors que seuls 28 pays avaient été associés aux ultimes négociations de l'accord de Copenhague en 2009, ce sont 196 « parties » qui prendront part à l'accord de Paris, dans une co-écriture de cet accord espéré.

L'accord devra garantir que tous les pays sont soumis aux mêmes règles afin qu'ils puissent vérifier mutuellement qu'ils entreprennent des efforts pour réduire leurs émissions et avoir des assurances sur la bonne mise en œuvre des engagements prévus dans les contributions. Ces règles de mesure, de rapportage et de vérification (MRV) constitueront le cœur de l'accord de 2015 et devraient donc être contenues dans la partie juridiquement contraignante du "paquet de Paris".

### Les enjeux de la COP 21

Même si certains climatologues continuent à défendre une position rassurante quant aux méfaits du réchauffement climatique, d'autres et de plus en plus nombreux ne cessent de tirer la sonnette d'alarme et de dire l'urgence de prendre des mesures contraignantes pour tenter de mettre un frein au dérèglement climatique.

Cette conférence de Paris apparaît donc cruciale car elle doit aboutir à un accord international sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C. L'ambition est d'arriver à un ensemble de décisions sur la base des travaux de la COP20 à Lima. Il s'agira à la fois d'arriver à un accord contraignant pour tous les pays face au défi du dérèglement climatique et à annoncer les contributions nationales (INDC), qui représenteront les efforts que chaque pays estime pouvoir réaliser d'ici à 2020 dans le cadre de cet accord.

Le financement de la lutte contre le changement climatique sera une autre composante cruciale, dont une étape a été franchie avec la première capitalisation du « Fonds vert pour le climat » à hauteur de 9,3 milliards de dollars. La capitalisation de ce Fonds constitue l'aboutissement d'un long processus initié aux COP de Copenhague et Cancun. Le Fonds, à destination des pays en développement, doit jouer un rôle catalyseur pour les actions d'atténuation et d'adaptation à grande échelle. Il sera amené à devenir la pierre angulaire de l'architecture du financement de la lutte contre le dérèglement climatique.

Après l'Allemagne et la France qui s'étaient chacune engagées à contribuer à ce Fonds à hauteur d'un milliard de dollars, la Grande-Bretagne a, lors de la conférence de Berlin des 19 et 20 novembre 2014, apporté une contribution importante d'environ 1,2 milliard de dollars. Enfin, les Etats-Unis ont annoncé une contribution à hauteur de 3 milliards de dollars. A Berlin, où a eu lieu la première conférence de capitalisation, plusieurs pays ont contribué plus modestement au Fonds, à l'image du Panama qui a promis un million de dollars.

Au total, trente-deux pays se sont donné rendez-vous pour doter le Fonds vert d'un budget pour les quatre prochaines années. Cette capitalisation initiale, proposée lors de la COP de Copenhague en 2009, reste ouverte à tous les contributeurs intéressés, du Nord et du Sud, y compris du secteur privé.

Enfin, les initiatives développées par les collectivités locales, les organisations de la société civile et les entreprises vont amplifier la mobilisation et viendront s'ajouter aux contributions des Etats. En effet, la présidence française a fait le choix de soutenir en vue de Paris 2015 un agenda des solutions. Il s'agit de l'ensemble des initiatives complémentaires à l'accord international, entreprises au niveau local par les gouvernements, les autorités locales comme les acteurs de la société civile et contribuant à renforcer les engagements des Etats en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation aux impacts du dérèglement climatique et de financement. Cet agenda des solutions repose sur un échange de bonnes pratiques, de transfert de connaissance et des technologies nécessaires à une transition vers des économies bas carbone.

À quelques semaines de la conférence de Paris, 149 pays ont remis à l'ONU leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2025-2030. Mais ces engagements sont déjà jugés insuffisants pour contenir le réchauffement sous le seuil critique de +2°C. Les Nations unies avaient fixé au 1er octobre 2015 l'annonce des objectifs nationaux des pays, afin de pouvoir les prendre en compte dans une évaluation de leur impact global. Ces 149 pays sur les 195 pays membres de la Convention climat de l'ONU, représentent environ 80% des émissions de gaz à effet de serre actuellement, ont ainsi communiqué leurs objectifs climat.

De nombreux pays en développement ont fait état de leurs engagements mais ceux-ci sont généralement conditionnés à la mise en place de mécanismes d'aide financière et technologique. Le Mexique a été le premier pays émergent à remettre son engagement et le Gabon, le premier pays africain. Il reste néanmoins quelques grandes nations, grosses émettrices de gaz à effet de serre, qui n'ont toujours pas remis leur engagement et se montrent assez frileuses pour le faire.

Il n'en reste pas moins que, si les parties souhaitent arriver à un accord global, il est nécessaire que chacun se responsabilise face à ce défi. Il ne s'agit plus de discussion de pays à pays mais de l'avenir de la planète. Afin de faciliter le processus de discussion, les Etats participants aux pourparlers climatiques ont, depuis le 5 octobre à disposition, une version résumée du texte de négociation du futur accord sur le climat. Ce document de 20 pages, contre plus de 80 précédemment, est «une base concise pour les négociations», a souligné début octobre le secrétariat de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques.

Toutefois, cette version raccourcie suscite déjà des réserves et des reproches, notamment du fait que le mot « énergie » n'apparaisse pas une seule fois dans ce texte préparatoire.

### **Et la position de la société civile...**

Certaines des ONG qui sont proches de ce débat sont relativement optimistes sur les chances d'aboutir à un accord à l'issue de la 21<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur le climat. «La nouveauté est que les pays qui émettent entre 85 % et 90 % des gaz à effet de serre dans le monde ont déjà pris des engagements de réduction», se félicite Célia Gautier<sup>1</sup>. Mais ces acteurs associatifs s'accordent à dire que le projet de texte de l'accord, raccourci à 20 pages au début du mois, manque d'ambition. Si les engagements actuels sont respectés, la hausse des températures ne sera pas limitée à 2°C à la fin du siècle, «mais autour d'une médiane à 3°C, avec des estimations basses à 2,7 °C et d'autres à 3,5°C», regrette Célia Gautier.

La proposition est donc de revoir la copie lors de l'ultime réunion préparatoire du sommet de Paris qui se tiendra à Bonn du 19 au 23 octobre. Les pays qui ne sont pas encore engagés, tels le Canada, le Japon, l'Australie, la Russie et de grands pays pétroliers du Golfe persique n'ont pas encore pris d'engagements ou proposé des efforts suffisants. Même « l'Europe manque d'ambition en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique», ajoute Pierre Cannet<sup>2</sup>, car il n'y a pas de contraintes fixées par l'Union européenne pour l'après 2020.

L'une des propositions des associations est donc de fixer un «objectif de long terme, dans le projet d'accord, pour atteindre 100 % d'énergies renouvelables en 2050», avance Jean-François Julliard<sup>3</sup>. De plus, la conjugaison des verbes doit y être précisée, afin de supprimer le conditionnel pour adopter le futur.

Il faudrait également pouvoir réviser, dès 2016 et pas seulement tous les cinq ans, les ambitions qui seront annoncées lors du sommet de Paris. Les associations jugent que l'objectif de financements de 100 milliards de dollars à partir de 2020 pour soutenir les pays les plus pauvres est atteignable, mais elles demandent des précisions sur la nature de ces moyens, qui ne peuvent pas être seulement des prêts.

Les ONG seront présentes lors de cette COP21 et préparent toute une série d'action que ce soit à Paris au moment de la Conférence ou dans différents pays dans le monde. De grandes marches seront organisées pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes à ces enjeux. Le cortège de Paris, qui aura lieu le dimanche 29 novembre, devrait être le plus imposant. Cette marche devrait se découper en « *blocs* » portant les messages que veut transmettre la Coalition : d'abord, en tête du cortège, le bloc des communautés affectées, des victimes du changement climatique, à travers le monde et dans les quartiers populaires.

Ensuite, un gros bloc sur la justice sociale, puis le bloc des responsables (énergies fossiles, aéroports comme à Notre-Dame-des-Landes, traité TAFTA, agro-industrie et OGM, etc.). Viendra ensuite le bloc des solutions (Vélorution, agro-écologie, taxe sur les transactions financières, etc.), avant un bloc de la nature (associations environnementalistes). Enfin, le bloc des « *citoyens concernés* » regroupera toutes celles et tous ceux qui, sans être activistes ou engagés dans une organisation, veulent manifester leur préoccupation du changement climatique.

La société civile entend montrer qu'elle ne s'en remet pas aux négociateurs et à l'accord qui serait signé ce jour-là, mais que sa mobilisation doit continuer. Le problème climatique ne s'arrêtera pas à la COP, et la Coalition Climat 21 entend continuer le mouvement en 2016, pour maintenir la pression en faveur d'une transition permettant d'éviter le désastre climatique.

---

<sup>1</sup> Responsable de la Politique européenne du Réseau Action Climat France.

<sup>2</sup> Responsable du programme climat et énergie chez WWF France.

<sup>3</sup> Directeur général de Greenpeace France.

A l'ACRF – Femmes en milieu rural, nous suivons cette conférence et ses résultats avec beaucoup d'intérêt. Que ce soit au sein de notre mouvement, ou par notre appartenance à la FIMARC<sup>4</sup>, nous défendons depuis longtemps l'agriculture soutenable, tant au Nord qu'au Sud. Celle-ci est sans aucun doute une contribution importante à la limitation des gaz à effet de serre. Nous encourageons de la même façon toutes les initiatives qui proposent une consommation locale, les mouvements de transition, l'économie locale, autant de « petites mesures » qui cumulées participent à la limitation du réchauffement climatique. Ces engagements et prises de position de la société civile<sup>5</sup> devraient être un aiguillon pour notre gouvernement pour oser un engagement fort dans l'accord global souhaité. Nous suivons avec intérêt la position de notre pays et son engagement, toujours attendu, afin qu'il soit actif et contraignant. Au moment de poster cette analyse, différents scénarii sont sur la table des négociations mais les différentes entités de notre pays ne sont toujours pas parvenu à un accord quant au partage des revenus des mises aux enchères des gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable.

Notre mouvement sera attentif aux mesures proposées et se fera un devoir de les relayer, si elles sont réellement effectives et ne restent pas au stade de déclaration ou de vœux pieux.

Daisy Herman  
Secrétaire générale de l'ACRF, Femmes en milieu rural



Avec le soutien de



*Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet [www.acrf.be](http://www.acrf.be)*

*L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.*

*Merci !*

<sup>4</sup> Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques.

<sup>5</sup> Notre campagne de sensibilisation « Agir local, de loin le bon choix » en est un exemple.